



Le mot du Président

En juillet 2017, j'ai pris les fonctions de Président du SIVOM Olivier de Serres, épaulé par six vice-présidents, chacun en charge d'un domaine précis :

- Jean-Claude BACCONNIER, maire de Saint-Maurice d'Ardèche, Président de la Commission des Finances et du Contrôle
- Gilbert MARCON, maire de Mirabel, Président de la Commission des Travaux d'Alimentation en Eau Potable
- Patricia EYRAUD, maire de Darbres, Présidente de la Commission Prospective
- Christian AUDIGIER, maire de Villeneuve de Berg, Président de la Commission Relations avec les Syndicats d'Alimentation en Eau Potable
- Driss NAJI, maire de Saint Jean le Centenier, Président de la Commission Communication et Maison de l'Eau
- Jean-Yvon MAUDUIT, maire de Rochecolombe, Président de la Commission Assainissement Collectif.

Malgré les restrictions budgétaires qui concernent toutes les collectivités et tous les domaines de compétences, le souci permanent du SIVOM Olivier de Serres est de maintenir la qualité du service public de distribution d'eau potable. Ce souci se concrétise au travers de projets, nombreux, diversifiés, d'envergure ou plus modestes, mais tous essentiels, voire indispensables.

Tout d'abord, et comme chaque année, le SIVOM Olivier de Serres consacre une grande partie de son budget aux travaux d'investissement : renouvellement et/ou renforcement des canalisations, déplacement de conduite du domaine privé sur le domaine public, renouvellement de compteurs, etc.

Par ailleurs, l'adaptation aux changements climatiques nécessite d'explorer des solutions pour substituer ou sécuriser la ressource en eau, notamment par la recherche d'interconnexions avec les collectivités voisines.

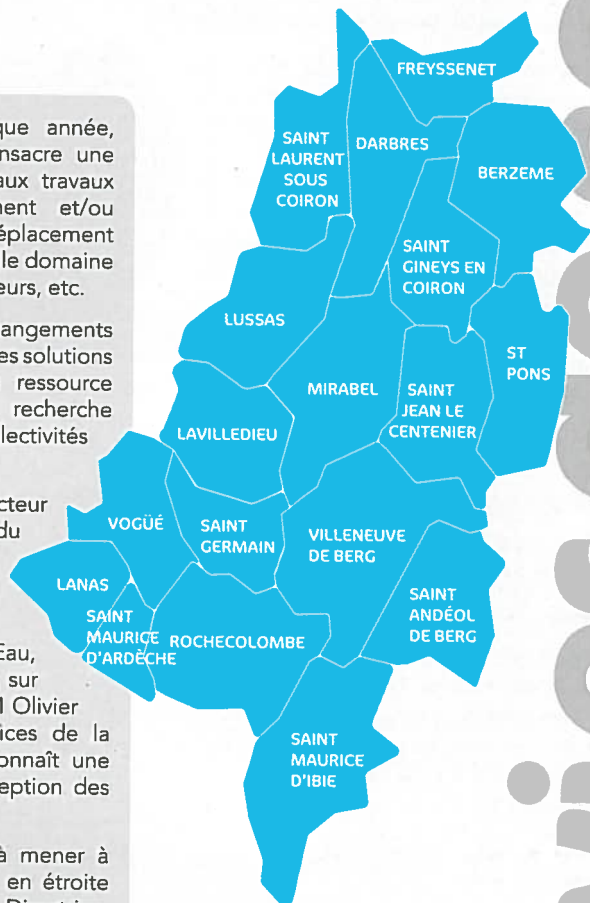
Tel est l'objectif du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable du SIVOM Olivier de Serres, qui a été adopté par le Comité Syndical au mois de mai 2018.

Enfin, le projet de la Maison de l'Eau, qui a pour objectif de rassembler, sur un même lieu, le siège du SIVOM Olivier de Serres et les différents services de la SAUR, délégataire du service, connaît une avancée confirmée pour une réception des travaux prévue fin 2019.

Autant de dossiers à suivre et à mener à terme, avec méthode et rigueur, en étroite collaboration avec notre nouvelle Directrice, Evelyne BARBIER, qui nous a rejoints en décembre 2017, arrivant d'un département voisin dans le cadre d'une mutation professionnelle.

Bien à vous.

Joseph FALLOT
Président du SIVoM "Olivier de Serres".



18 communes
composent le
territoire du SIVOM
Olivier de Serres

La Maison de l'Eau



Le SIVOM Olivier de Serres a pour compétence l'alimentation en eau potable de 18 communes réparties sur 4 communautés de communes. Son siège est situé sur la commune de Villeneuve de Berg, dans un immeuble loué à la mairie. La SAUR, exploitant de la délégation de service public, est quant à elle basée sur Montélimar.

Afin d'optimiser le fonctionnement du syndicat et de faciliter sa collaboration avec la SAUR, les élus ont décidé la construction de nouveaux locaux qui accueilleront à la fois les bureaux du SIVOM Olivier de Serres et les services (ateliers et bureaux) du fermier. Ces bâtiments répondront aux normes actuellement en vigueur et permettront un accueil quotidien des abonnés du service.

Le projet se concrétise progressivement :

- décembre 2017 : achat du terrain sur la commune de Saint Jean le Centenier,
- mars 2018 : sélection des entreprises participant à la construction
- automne 2018 : début des travaux
- automne 2019 : emménagement dans les locaux.



Le projet en quelques chiffres :

- Coût total de l'opération : 1 310 500 € H.T.
- Montant des travaux : 1 058 000 € H.T.
- Nombre d'entreprises travaillant sur le projet : 10
- Subventions attendues : 500 000 € H.T.

Le réseau d'alimentation en eau potable : état des lieux, projets et perspectives

Commune de Lavilledieu - Quartier Bayssac

Renouvellement et renforcement de conduite d'alimentation en Eau Potable

Montant prévisionnel de l'opération : 167 000 € TTC

Le projet consiste à renouveler et renforcer une conduite située en domaine public qui est très fuyarde. Depuis 2010, la SAUR, exploitant du réseau, a effectué 12 réparations sur ce tronçon. Les travaux consistent à renouveler la canalisation alimentant les habitations riveraines de la Voie Communale, dite « Chemin de Bayssac », et à mettre en conformité l'ensemble des branchements particuliers.



Commune de Lussas - Quartier Sabatier

Renouvellement de conduite d'alimentation en Eau Potable

Montant prévisionnel de l'opération : 92 000 € TTC

Le projet consiste à renouveler et renforcer une conduite située en domaine public (RD 224) qui est très fuyarde, et à mettre en conformité l'ensemble des branchements particuliers. Depuis 2010, la SAUR, exploitant du réseau, a effectué 12 réparations sur ce tronçon. La canalisation concernée alimente les habitations riveraines de la Route Départementale n° 224, dite « Route de Darbres ».



Commune de Saint-Laurent-sous-Coiron - Quartier Chapus

Renouvellement de conduite d'alimentation en Eau Potable

Montant prévisionnel de l'opération : 108 000 € TTC

Le projet consiste à renouveler une conduite située en domaine privé, très fuyarde. Depuis 2010, la SAUR, exploitant du réseau, a effectué 10 réparations sur ce tronçon qui alimente les habitations riveraines de la Voie Communale, dite « route de Darbres », les hameaux de « Chapus », « Sarcinant » et « Vernets ».

Le projet comprend le renouvellement et le déplacement de la conduite sur le domaine public, ainsi que la mise en conformité de l'ensemble des branchements particuliers.



Commune de Lussas - Quartier Barbier Chamet

Renouvellement de conduite d'alimentation en Eau Potable

Montant prévisionnel de l'opération : 147 600 € TTC

Le projet consiste à renouveler une conduite située en domaine privé, posée à faible profondeur, et qui alimente les habitations riveraines du Chemin Communal, dit « Chemin des Barbiers ». Depuis 2010, la SAUR, exploitant du réseau, a effectué 3 réparations sur ce tronçon.

Le projet comprend le renouvellement et le déplacement de la conduite sur le domaine public, ainsi que la mise en conformité de l'ensemble des branchements particuliers.



Données générales 2017 :

Nombre d'abonnés	: 6813
Consommation annuelle totale	: 805 066 m ³
Linéaire total du réseau	: 362 km
Ouvrages de stockage	: 77

Permanence du service clientèle de la SAUR :

Le mercredi matin	de 8h30 à 12h00
SAUR - Enclos de la Plaine	
07170 Villeneuve de Berg	
Téléphone	: 04 75 94 77 20
Accueil clientèle les autres jours	: 04 63 36 10 00
Dépannage 24h/24	: 04 63 36 10 09

Commune de Saint Jean le Centenier Quartier les Chaumettes

Renouvellement et renforcement du réseau

Montant prévisionnel de l'opération : 45 000 € TTC

Une conduite, en PVC Ø 25 mm, d'une longueur initiale de 850 ml, est remplacée par une canalisation en PVC Ø 63 mm d'une longueur de 470 ml. Simultanément, elle est déplacée du terrain privé où elle se situe actuellement sur le domaine public. Le projet comprend également la mise en conformité de l'ensemble des branchements particuliers.










Numéro de facture Simulation	Référence client *****	Facture du 05.09.2018
--	---------------------------	---------------------------------

• Nom du client : *****
 • Adresse desservie : *****
LANAS

→ **Message**

→ **Contacts**

-  **Gérer votre compte sur internet**
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
04 63 36 10 00
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
04 63 36 10 09
-  **TSA 21371**
26126 MONTELIMAR CEDEX
-  **Accueil**
Chemin de la Fonderie B.P. 137 26216
MONTELIMAR CEDEX
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à
17h

Votre facture de simulation du 5 septembre 2018

Cette simulation a été menée pour une consommation de 1 m³

Distribution de l'eau potable SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION OLIVIER DE SERRES	113,38
Organismes publics	0,31
	€TTC
Total facture	113,69
	113,69

détail au verso

Répartition de votre facture



- Distribution de l'eau potable 99,7%
- Organismes publics 0,3%

A NE PAS PAYER

SPÉCIMEN

A NE PAS PAYER

FACTURE SPECIMEN

Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
***** LANAS	1 m ³	376829	015 mm			Conso. simulée

Votre facture en détail

	Périodes	Tranches en m ³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable							
Abonnement					107,46		113,38
Part Syndicale	01-07-18 / 30-06-19				95,00	5,50	
Part SAUR	01-07-18 / 30-06-19				10,78	5,50	
Consommation					1,68		1,78
Part Syndicale	01-07-18 / 30-06-19		1	0,7200	0,72	5,50	
Part SAUR	01-07-18 / 30-06-19		1	0,8545	0,85	5,50	
Préservation des ressources en eau	01-07-18 / 30-06-19		1	0,1100	0,11	5,50	
► Organismes publics							
Consommation					0,29		0,31
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	01-07-18 / 30-06-19		1	0,2900	0,29	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,09 € / m³ soit 0,00209 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 107,75 €

TVA 5,50 % : 5,94 €
TVA sur les débits : 5,94 €

Total facture TTC : 113,69 €

Une nouvelle ligne intitulée " Préservation des ressources en eau" apparait désormais sur votre facture. Il s'agit d'une redevance perçue par l'Agence de l'Eau, destinée à financer la protection des milieux naturels dans lesquels votre eau est prélevée.